



HAL
open science

Reconstruire ensemble nos territoires de demain

Frédéric Tesson

► **To cite this version:**

| Frédéric Tesson. Reconstruire ensemble nos territoires de demain. 2023. <halshs-04594938>

HAL Id: halshs-04594938

<https://shs.hal.science/halshs-04594938v1>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Reconstruire ensemble nos territoires de demain

Synthèse du colloque du 1^{er} octobre 2021 à Lacq



Sommaire

		3
1	Avant-propos	6
2	Introduction Après la transition, construire les territoires de demain dans une approche collective et intégrée de l'aménagement et de l'urbanisme	8
3	Atelier 1 L'urbanisation en peripherie d'une petite agglomeration	10
4	Atelier 2 Dans nos centres bourgs quels cadre de vie pour demain	14
5	Atelier 3 Restaurer et valoriser la nature en ville	20
6	Conclusion	24
7	Programme	28

Ce livret est une synthèse des idées échangées lors du colloque organisé par les professionnels du cadre de vie, architectes, paysagistes et géomètres [Ordre des Architectes Nouvelle-Aquitaine](#), Pavillon de l'Architecture de Pau, [Ordre des Géomètres-Experts](#), [Union Nationale des Géomètres-Experts](#) et [Fédération Française du Paysage](#) le 1^{er} octobre 2021 à Lacq. Il n'a pas vocation à être exhaustif, ni à citer systématiquement toutes les contributions. Il s'agit

surtout de faire émerger les quelques grands principes qui sont apparus comme incontournables au fil des discussions. La structure et le texte initial ont été proposés par le modérateur de la journée et le texte final est le fruit d'une écriture à plusieurs mains. Les illustrations choisies ont été validées par les contributeurs.

4

5



La loi Climat et résilience, votée et promulguée le 22 Août 2021, conforte la volonté des pouvoirs publics à repenser la cité pour tenir compte des enjeux environnementaux majeurs auxquels devra faire face l'humanité dans les prochaines décennies. Face au défi que constitue le dérèglement climatique et aux engagements qu'elle a pris, la France devait proposer une solution réglementaire forte en faveur du Climat. Dans le domaine de l'aménagement et de la construction, l'essentiel des règles nouvelles concerne la performance énergétique des bâtiments et la limitation de la constructibilité des terrains à travers le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cet objectif ZAN à l'horizon 2050 trace la feuille de route de la sobriété foncière. Il passe par une première étape, d'ici la fin de la décennie, de réduction de 50% du rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Collectivités territoriales, bailleurs sociaux, Ingénierie publique et privée, entreprises du BTP, particuliers vont devoir apprendre à composer avec cette raréfaction du foncier. Tous ces acteurs vont être obligés d'innover, d'inventer de nouvelles solutions pour repenser le développement et l'avenir des communes, notamment rurales et péri-urbaines.

La conviction qui nous anime est que la solution ne peut être que collective et collaborative. C'est la raison pour laquelle, nous travaillons ensemble depuis plus de 3 ans sur ces enjeux. Ce travail collaboratif qui unit des équipes pluridisciplinaires a permis de définir quelques principes généraux :

- 1 Le temps des réponses formatées est révolu. Ne cherchons pas à reproduire systématiquement des exemples qui ont pu faire leurs preuves par ailleurs. Les approches doivent être contextualisées, multi scalaires. Elles doivent être concentrées sur le projet et venir du territoire.
- 2 Les questions étant multithématiques, il est primordial de s'entourer d'une équipe de professionnels qui pourra aider les élus dans la recherche de solutions pérennes.
- 3 Il est essentiel d'associer les habitants, les riverains, le plus en amont possible. L'acceptabilité des changements passe forcément par ce postulat.
- 4 La qualité des logements doit s'améliorer et proposer systématiquement un prolongement vers l'extérieur.
- 5 Chaque ville, village sera en compétition pour attirer de nouveaux venus, fixer sa population. Les territoires qui s'en sortiront seront ceux qui auront réfléchi suffisamment en amont à ces problématiques, qui auront lancé des initiatives locales en valorisant, notamment la nature en ville et en travaillant la régénération du bâti.

Nous sommes à l'aube de profondes mutations et les défis qui attendent les collectivités sont nombreux et conséquents.

Sachez que nous, professionnels libéraux de l'aménagement du cadre de vie (Architectes, Urbanistes, Géomètres Expert et Paysagistes concepteurs) sommes à vos côtés pour vous accompagner sur ces voies du futur.



Le colloque du 1er octobre 2021 à Lacq, intitulé **RE/CONSTRUIRE ENSEMBLE NOS TERRITOIRES DE DEMAIN** poursuivait deux objectifs :

Introduction – Après la transition, construire les territoires de demain dans une approche collective et intégrée de l'aménagement et de l'urbanisme.

— Ouvrir aux élus la réflexion initiée par les professionnels. Présents et parties prenantes, les élus ont participé aux tables- rondes et ont apporté un regard pragmatique sur les problématiques soulevées. Ils ont aussi systématiquement appelé à l'union des métiers de l'aménagement et du conseil pour les accompagner dans la rude tâche qui est la leur.

— Montrer que les professionnels de l'aménagement sont déjà acteurs de la société « de l'après » par le retour sur des expériences qui permettent de se projeter, ensemble, dans le monde de demain. [Ce workshop a fait l'objet d'un film, projeté en introduction du colloque \(URL en note s'il est en ligne\).](#)

À titre d'exemple, en juin 2021, le CAUE 64 a organisé un atelier intitulé « faire projet ensemble », qui a réuni les professionnels de l'aménagement du cadre de vie : des architectes, des géomètres et des paysagistes. Ces travaux pratiques ont mis en évidence, la richesse du croisement de regards entre les différents métiers de l'aménagement et de la construction.

Le titre choisi est évocateur : il fait référence à ce temps de transition avec l'horizon d'un demain qui est déjà presque aujourd'hui. Il propose aussi une logique de reconstruction, considérant que la problématique de la construction est déjà dépassée et qu'il s'agit de reconstruire... mais sans détruire, en composant avec et en s'adaptant à ce que nous lègue la société d'hier.

Le parti pris fait aussi référence à une reconstruction collective : **ENSEMBLE.**

— Ensemble avec la population.

— Ensemble avec les élus.

— Ensemble avec tous les métiers, chacun apportant son expertise, chacun conscient de la nécessité de l'expertise de l'autre.

Après la transition, construire les territoires de demain dans une approche collective et intégrée de l'aménagement et de l'urbanisme

Pour finir, le titre mobilise le possessif et cède à la mode du territoire au pluriel : nos territoires. Aujourd'hui, on n'aménage plus « le territoire », on développe « nos territoires ». Dans la bouche des acteurs nationaux, les « territoires » ont remplacé la province. Cela désigne tout ce qui est hors Paris et métropoles, ce qui est moins soumis à la mondialisation, ce qui aujourd'hui attire du fait d'une crise mondiale (sanitaire et économique) qui touche en premier lieu les grandes villes...

Et le département des Pyrénées Atlantiques a des atouts incontestables à jouer, dans ses urbanités, dans ses ruralités.

Ce livret est une lecture synthétique des grandes idées échangées durant ce colloque. Il reprend la structure thématique des trois moments d'échanges tout en proposant des passerelles, des sauts et des clés de lecture. Il n'est volontairement pas question de transition. Il est peut-être temps d'arrêter de transiter pour se positionner résolument dans l'état d'arrivée.

Le premier thème positionne le propos dans la périphérie pour faire la part belle à la dimension naturaliste et à la problématique de l'artificialisation en marche. Mais au-delà de la construction périphérique, l'idée est de s'intéresser au « non bâti » qui devient bâti et intègre les espaces imperméabilisés et artificialisés. Trois principes s'imposent ici :



Pour illustrer cette thématique, nous nous sommes appuyés sur l'exemple d'un grand foncier vierge en périphérie du bourg d'Arudy. M. le Maire est venu nous présenter les enjeux liés à un projet d'urbanisation de ce site et les défis à relever pour les élus locaux. Ouvrir à l'urbanisation ce secteur de la commune au risque d'encourager la dévitalisation du centre urbain fragile. La réflexion est complexe tellement l'aspiration des Français vers un habitat pavillonnaire est encore prégnante !!



INTERVENANTS : M. CLAUDE AUSSANT, MAIRE D'ARUDY ; MME VÉRONIQUE MABRUT, DIRECTRICE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ; M. CLÉMENT CROZET, ÉCOLOGUE ; M. LAURENT GAUBERT, GÉOMÈTRE-EXPERT ; M. STÉPHANE HIRSCHBERGER, ARCHITECTE-URBANISTE-PAYSAGISTE-CONCEPTEUR

(S')ADAPTER

La société et les acteurs qui construisent la ville de demain devront de plus en plus tenir compte du contexte local et de ses spécificités. Fini le temps du copier-coller.

Afin de réussir ce travail de couture urbaine, s'adapter est le maître mot

— S'adapter à l'ENVIRONNEMENT naturel en préservant les éléments nécessaires à la santé planétaire. Si possible, les renforcer et composer des espaces où la biodiversité sortira gagnante. Associer dès l'amont des projets, des compétences sur l'eau et son cycle, sur la place de la nature. Transformer toutes ces contraintes en force pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

— S'adapter à la MORPHOLOGIE de la commune. Tenir compte des interdépendances, des maillages viaires, des connections douces entre quartiers, de la topographie des lieux, de la proximité des équipements publics, des commerces, etc.

— S'adapter à son TERRITOIRE. Respecter l'histoire locale afin de proposer des constructions qui s'intègrent dans le tissu urbain des lieux, réutiliser les éléments de petits patrimoine (murets en pierre sèche, ancien lavoir, four à chaux etc..) et maintenir les perspectives vers le grand paysage.

— S'adapter aux CONTRAINTES TECHNIQUES. Tenir compte de la nature du sol, des aptitudes à desser-

vir aisément le programme, de la proximité des réseaux divers, de la capacité de la STEP locale, etc.

— S'adapter enfin au MONDE ACTUEL : aux nouveaux besoins, aux nouvelles façons de vivre de nos concitoyens ; aux nouvelles façon de d'appréhender le monde, etc.

S'adapter, consiste aussi à prendre conscience du TERRITOIRE EN TANT QUE SYSTÈME. Au sein du territoire tous les éléments sont interdépendants. L'humain est à destin lié avec son environnement. Il en va de sa santé et de la RÉSILIENCE du système territorial.



PRÉSERVER

Le concept de Santé planétaire, déjà évoqué dans l'adaptation, illustre et résume bien la problématique de la préservation et le rôle que chacun des acteurs de la construction peut avoir vis-à-vis de cette injonction. La santé planétaire permet aussi de glisser d'une part vers la santé des espèces et la biodiversité, mise en évidence par à travers le travail d'expertise mené par l'Agence de l'eau ; d'autre part vers la problématique de la santé mentale voire sociale des individus au sein de notre société.

Les périphéries des petites agglomérations représentent des enjeux importants pour toutes ces dimensions de la préservation. En effet, s'il est indispensable de limiter les extensions et l'artificialisation, dans le sillage du principe moteur que devient le ZAN (zéro artificialisation nette inscrit depuis dans la loi), il n'en reste pas moins que ces espaces sont attractifs. Cette

attractivité repose sur la représentation projetée de la capacité qu'ils ont à préserver la santé des gens qui y vivent. L'équation de la préservation est donc complexe. Comment préserver les espaces naturels et agricoles de ces périphéries tout en proposant à des habitants qui cherchent à préserver leur santé sociale des espaces propres à les accueillir ? La solution tout faite n'existe pas, elle se trouve dans les plis les plus fins de ces territoires et ne peut qu'être singulière, adaptée et collective. Chacun doit faire son chemin et surtout son pas de côté pour accepter de faire de la préservation des éléments essentiels de la santé planétaire, le cadre d'une santé sociale retrouvée des habitants. Faisons le pari d'une intelligence de moyens pour inciter les maîtres d'ouvrages à intégrer cette équation à leur projet. Appuyons-nous sur l'expertise des métiers du cadre de vie pour apporter cette vision prospective dans les projets.



Carrema 2019 - Mathieu Ughetti

PROGRAMMER

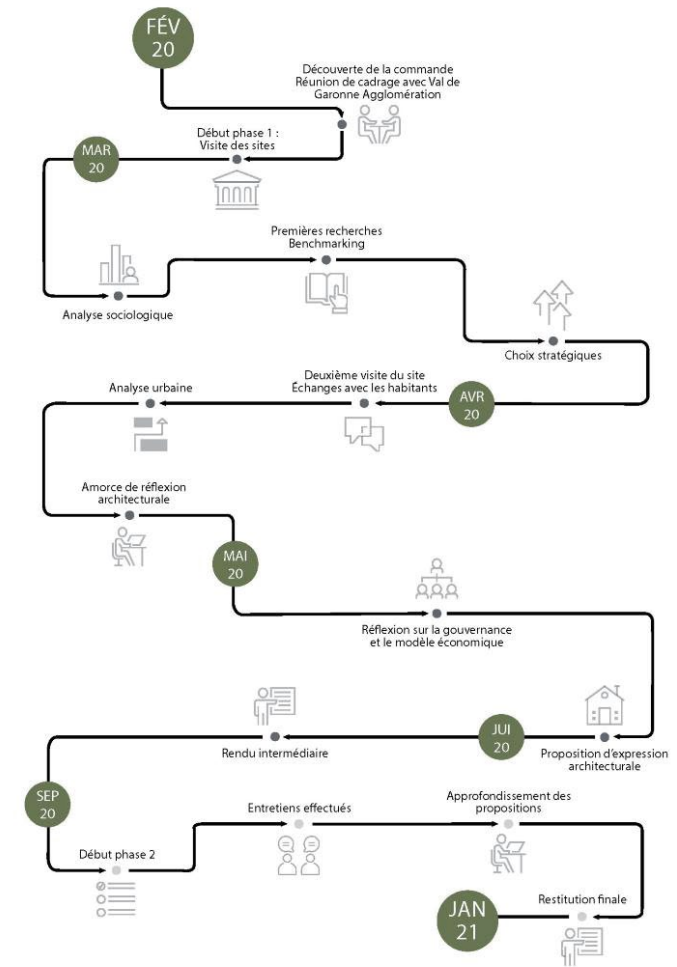
Et si tout se jouait dans la programmation ?

La programmation est un moment clé de la construction du projet en intégrant le rôle des différents acteurs, les différentes disciplines, le point de vue environnemental. Cette étape fondamentale permet de poser le cadre, de mener les études et surtout de réunir toutes les parties-prenantes y compris les habitants et les commanditaires.

Souvent sous-jacente, la programmation est au cœur du projet. Elle permet de poser les bases de la réflexion, d'appréhender les enjeux sociétaux, les besoins exprimés, de définir une stratégie d'intervention, ...

C'est bien par le programme que l'on pourra construire efficacement, c'est par le programme que l'on pourra dépasser la stricte logique de marché et intégrer une démarche constructive à destination des maîtres d'ouvrage.

Exemple d'une démarche pluridisciplinaire de programmation.
Source : la transition écologique au service de l'attractivité des centres villes de Marmande et Tonneins – ENSAP Bx – ENSAP / Sciences Po Bordeaux



Frise chronologique des phases de travail de la commande

Le second thème nous recentre sur la thématique des centres-bourgs dont la survie et/ou la relance est devenue une clé politique essentielle pour fabriquer une nouvelle urbanité et continuer d'habiter les petites villes d'aujourd'hui et de demain.

Comment répondre aujourd'hui aux besoins et attentes de nouveaux habitants ?

Pour être désirable et véhiculer une promesse de qualité de vie, les centres bourgs doivent valoriser leurs atouts, consolider leur identité. Ils doivent ré-investir ces territoires par de nouveaux imaginaires, de nouveaux programmes, de nouveaux modes de vie, que des architectures et des aménagements innovants peuvent incarner.



C'est aussi Ré-investir les villages, par des démarches de réhabilitations, de reconstruction, d'investissement de dents creuses, de curages d'ilots sur construits, ou d'insertion paysagère. Redonner vie sans préempter les terres agricoles et naturelles passe par le renouvellement de l'existant.

Nous y voyons aussi l'opportunité de mobiliser des filières courtes, comme le bois local, de promouvoir des matériaux naturels et de re-emploi. Ces démarches entrent en cohérence avec le réinvestissement de l'existant dans une démarche de minimisation de l'impact environnemental de nos projets tout en maximisant les dynamiques sociales locales.

INTERVENANTS : M. DOMINIQUE IDIART, MAIRE DE SAINT-PEE-SUR-NIVELLE ; M. ARNAUD PORTIER, DIRECTEUR EPFL PAYS BASQUE ; M. JEAN-YVES PUYO, URBANISTE ; M. ANTON IRATCHET, GÉOMÈTRE-EXPERT ; M. RAPHAËL FOURQUEMIN, ARCHITECTE-URBANISTE

RÉSILIENCE

La société d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier. Les urbanités doivent sans cesse s'adapter, se réinventer, il est souvent nécessaire aussi de détruire pour reconstruire.

Opposer l'ECJ (extraire-consommer-jeter) au trip-tique ERC (éviter, réduire, compenser) en usant de la métaphore du métabolisme est un choix engagé. Le métabolisme urbain et/ou territorial met en scène les flux de matières, d'énergie, la production de déchets et la capacité que la société de demain aura à les maîtriser et en minimiser l'impact sur les ressources.

Minimiser les déchets, réemployer les matériaux existants, minimiser les flux dans l'intervention architecturale permet d'inscrire l'action dans la résilience. Passer de l'objet architectural à la ville et au territoire est un saut d'échelle complexe mais pas totalement utopique si on en croit les expériences en cours, notamment au Pays Basque.

Aujourd'hui, il faut aller au-delà du message, il faut trouver des clés pour comprendre et agir. Faire l'architecture, aménager la ville et les territoires autrement, en partant de l'hypothèse qu'ils fonctionnent comme un métabolisme résilient. Il en va de la santé planétaire évoquée au début du colloque.

Mais la résilience d'un système passe par des évolutions, des pas de côté, qui nécessitent des interventions. Nous devons nous engager, agir, pour développer une urbanité, un vivre ensemble nouveaux.



RÉINVENTER L'URBANITÉ

Réinvestir les centres, créer des liens avec la périphérie, ... Il faut développer une qualité de vie au quotidien pour ceux qui ont fait le choix de revenir ou ceux que l'on veut accueillir en centre bourg, en offrant un réel supplément d'âme à leur cadre de vie et leur façon de vivre.

Pour donner envie, la ville et le centre bourg doivent proposer de nouvelles aménités à l'échelle urbaine, collective et domestique.

DES ESPACES PUBLICS CONSTRUITS AVEC ET POUR LES HABITANTS

L'espace public construit l'image d'un centre et constitue le lien entre les habitants, les services, les équipements et les commerces.

- Aménager les espaces publics en conservant leur authenticité,
- Redéfinir le concept de centralité et relier les centres avec les périphéries,
- Repenser les mobilités et la place de chacun,
- Végétaliser les îlots urbains.



DES SERVICES, ACTIVITÉS, ÉQUIPEMENTS

AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

Mutualiser les fonctions au niveau de l'espace public et contribuer à l'animation des espaces publics :

- Redynamiser les centres bourgs : cureter certains espaces au profit de nouvelles aménités nécessaires aux habitants d'aujourd'hui,
- Faire la place des nouveaux usages attendus par les rurbains et nouveaux habitants,
- Renforcer, les événements et les lieux culturels qui soudent fédèrent les habitants,
- Proposer des logements avec une mixité des générations – habitats groupés ou partagés.

UN HABITAT DÉSIRABLE, UN HABITAT POUR TOUS

Proposer une offre différente de la maison en lotissement.

Savoir restructurer le bâti en centre dense. Le logement se caractérisera surtout avec les espaces de vie extérieurs privés et espaces extérieurs publics de qualité, espace de compensation à la densité villageoise raisonnable, alternative au jardin en lotissement pavillonnaire.

Redynamiser les centres-bourg c'est miser sur le fait que l'identité, la qualité urbaine, l'ancrage historique, identité culturelle, les initiatives citoyennes, les espaces publics de qualités, la transition écologique, ... peuvent impulser une nouvelle dynamique.

Des partenaires multiples accompagneront ces démarches en mixant leur expertise.

- Les CAUE, chambres consulaires, services d'état et du département, les Architectes Conseils de l'État, les EPFL, ...
- Les experts (architectes, paysagistes, géomètres, urbansites, bureaux d'études, ...)
- Les habitants, les associations

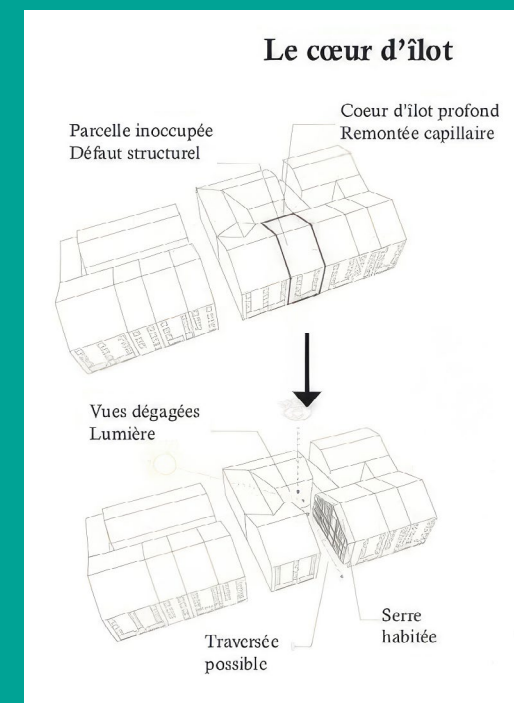
Ainsi « faire ouvrir les volets » comme dit Claude Aussant, maire d'Arudy est un projet en soi, un projet politique au sens large, qui désigne ce qui est relatif à l'organisation d'une cité.



Création de 9 logements sociaux dans une ferme. Juziers (78)



La librairie/tartinerie à Sarrant



Savoir démolir pour amener de la lumière, créer un nouvel usage

RÉHABILITER / RÉNOVER

Nous héritons d'un passé, d'un cadre, de parcelles et de bâtis qui doivent aussi faire leurs transformations pour s'adapter à notre époque. Nous devons considérer ce patrimoine comme des gisements d'histoires, de liens, de matériaux, de projets, c'est-à-dire de véritables potentiels de création de valeur, d'attachement plutôt que s'en désintéresser au bénéfice de toujours plus de consommation foncière et de matériaux.

Le bâti existant représente un potentiel de mètres carrés conséquents et il est parfois frappés d'obsolescence technique ou simplement touchés par l'oubli ou le désamour.

Il faut savoir le restructurer, parfois le démolir pour créer des respirations. Il faut savoir intervenir à plusieurs dans un contexte réglementaire, dans un bâti diffus, dans un périmètre à redéfinir.

Le montage de projet peut alors être complexe et toucher à plusieurs disciplines, sur des opérations pouvant se situer à plusieurs échelles d'interventions.

La pluridisciplinarité apporte des visions élargies et permettent des approches contextualisées plus fines à travers des diagnostics et des approches professionnelles croisés.

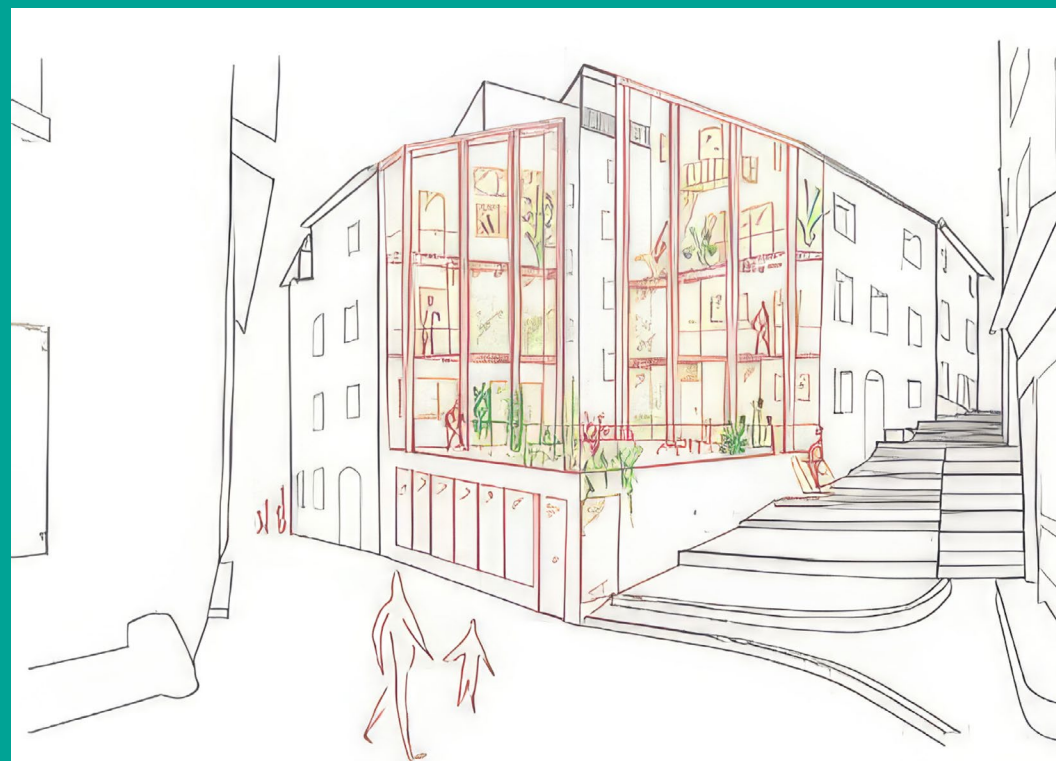
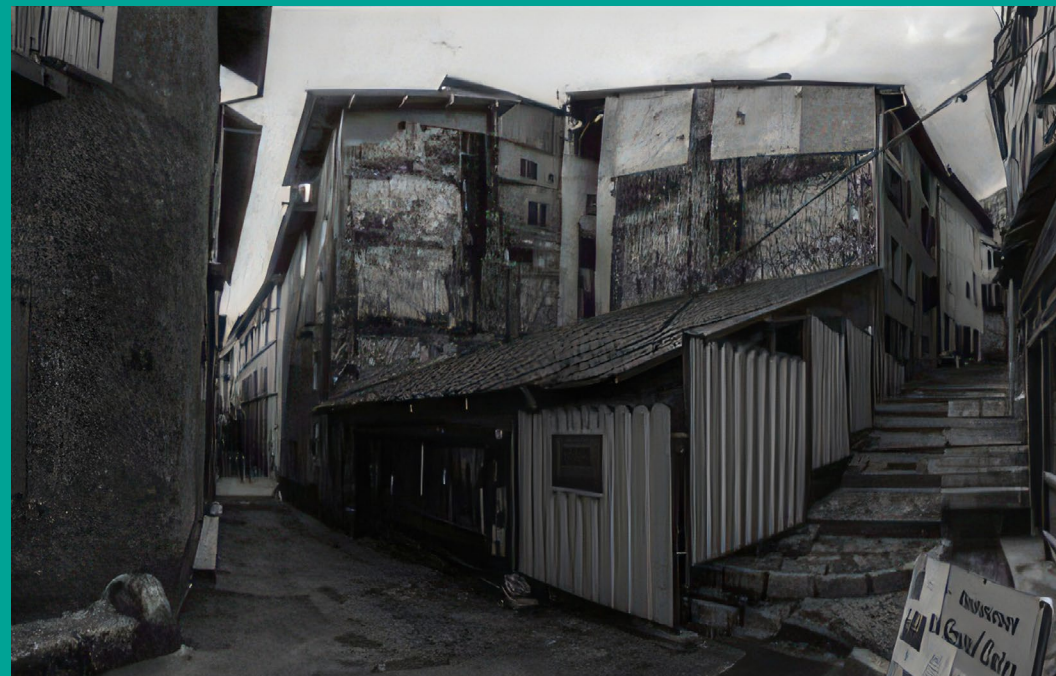
Il faut également les outils juridiques, financiers pour coordonner les interventions au sein du bâti ancien comme l'illustrent parfaitement les approches très ciblées menées par l'EPFL.

Il faut évaluer, diagnostiquer, mesurer les adéquations possibles et en tirer parti.

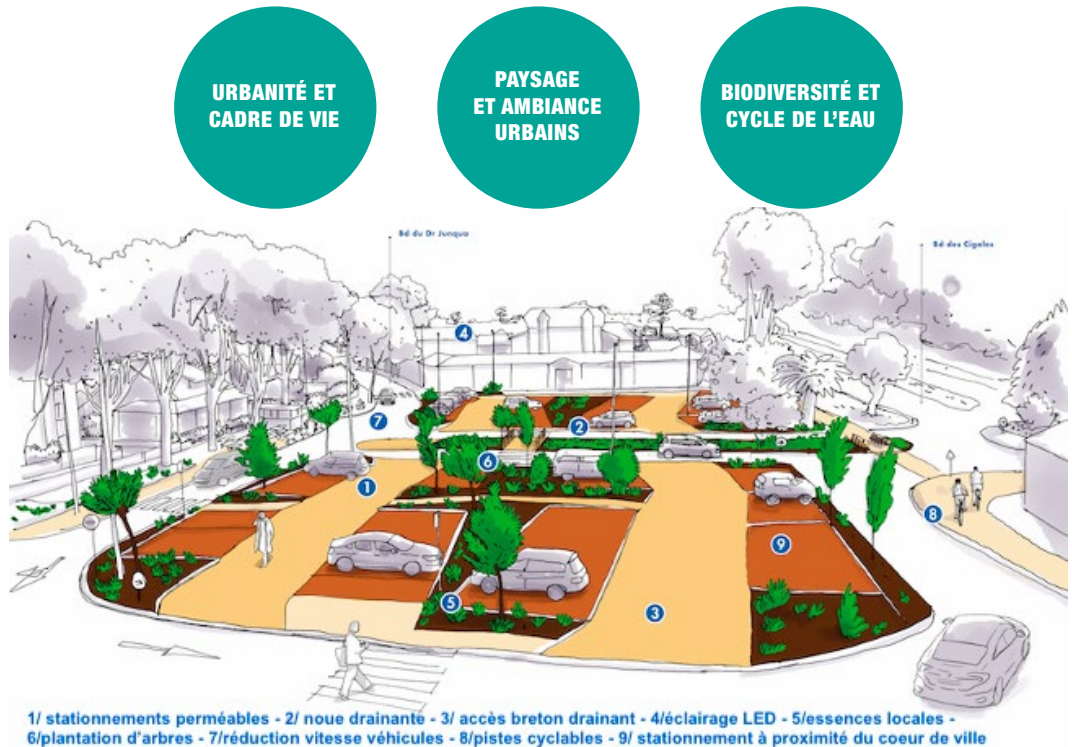
Restructurer, Rénover et réhabiliter sont à penser ensemble comme des moyens simultanés et coordonnés pour reconstruire la ville de demain. La réponse est encore une fois une réponse territoriale, singulière et collective pour choisir ce que l'on garde, ce que l'on démolit.

La ville est durable par essence, elle ne disparaît jamais totalement et finit toujours par se renouveler et se réinventer.

Faire la ville de demain, c'est réparer la ville d'aujourd'hui.



Ce dernier thème est dans la continuité du thème précédent sur les centres-bourgs puisque les exemples supports du propos sont liés à des aménagements de centre-bourg/ville ou à leurs conséquences. Cela rejoint aussi la thématique de la première table ronde, mais l'illustre un peu différemment puisqu'il ne s'agit pas de raisonner sur l'urbanisation future mais bien sur la ville existante. Ce que nous disent les participants c'est que si la ville est minérale par essence, sa végétalisation ou « revégétalisation » offensive et l'intégration des éléments naturels qui s'inscrivent dans son périmètre sont aujourd'hui des solutions pour accompagner son évolution vers une meilleure intégration environnementale mais aussi culturelle et sociale.



Capbreton, place de la gare, un aménagement paysager, innovant et durable

INTERVENANTS : M. BRUNO BOURDAA, MAIRE DE NAY ; MME DELPHINE LASSERRE, PAYSAGISTE-CONCEPTEUR ; M. JEAN-LUC ASCHARD, ADJOINT AU MAIRE DE LA MAIRIE DE CAPBRETON ; M. PIERRE ROCA D'HUYTEZA, ARCHITECTE

PAYSAGE ET AMBIANCES URBAINS

Dans les villes petites et moyennes, les aménagements urbains sont souvent synonymes de minéralité : l'objectif premier ayant été historiquement d'en limiter l'entretien. Certes sans pelouses pas de tonte, sans arbres pas de feuilles à ramasser, mais cela veut dire aussi des villes sans ombre, sans possibilité pour les eaux de pluie de s'infiltrer.

Au-delà de la question du paysage urbain et des ambiances qui en découlent, re-végétaliser, se tourner vers les éléments naturels (la rivière) voire intégrer « le sauvage » dans certaines villes traversées par des torrents, répondent aux problématiques générées par le réchauffement climatique. La nature, le végétal sont une des solutions à mettre en oeuvre pour la qualité de nos aménagements urbains.

Les îlots de fraîcheurs font partie des grandes (re) découvertes de ces dernières années et ils s'installent dans tous les projets d'aménagement urbain. La reconquête des « water front » portent aussi les grands projets des métropoles portuaires reconverties.

À l'échelle des petites agglomérations, la problématique pouvait sembler moins sensible puisque la nature est toute proche, mais pourquoi se priver de l'inviter au coeur de la ville ?

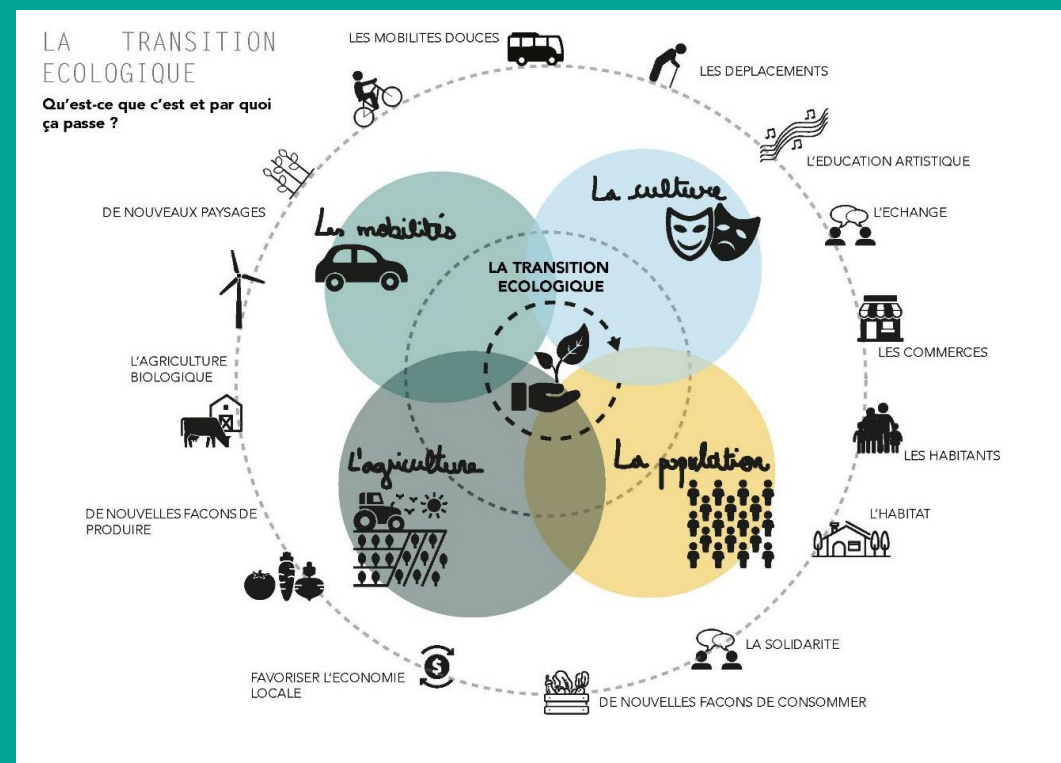
Conté à deux voix par un élu et le maître d'oeuvre, l'exemple de Capbreton illustre cette dernière thématique de façon privilégiée. La végétalisation des parkings, leur perméabilisation et surtout peut-être le travail sur les berges de la rivière montrent à quel point la notion d'ambiance et de paysage s'inscrivent dans l'espace public comme des outils essentiels de la réinvention de l'urbanité et de la (re)construction d'une ville désirable.

BIODIVERSITÉ ET CYCLE DE L'EAU

Comment la ville peut-elle minimiser son impact environnemental en garantissant le cycle de l'eau, en proposant des îlots de biodiversité pour la faune et des îlots de fraîcheur pour la population ?

Faire de cette question le point de départ et le point d'arrivée du colloque montre bien à quel point elle est fondamentale face au défi qui est le nôtre dans cette (re) construction.

Il s'agit de porter un regard nouveau sur la ville. Une ville qui intègre l'environnement, qui s'intègre dans son environnement, partie-prenante du système global, à destin lié avec l'ensemble des éléments du système. Une ville qui participe de la résilience du système, par l'intégration de la biodiversité, par la préservation intégrée du cycle de l'eau. La boucle est bouclée, comme l'eau et son cycle la ville accompagne la durabilité du système territorial.



Source : La transition écologique au service de l'attractivité des centres villes de Marmande et Tonneins – aENSAP Bx / Sciences Po Bordeaux

Il n'est pas ici question de conclure car ce colloque n'a fait qu'ouvrir un vaste chantier que le législateur accompagne aujourd'hui en donnant un cadre à travers la loi climat et résilience mais dont chacun doit maintenant se saisir.

Cette réflexion a nourri depuis de nouveaux échanges qui ont conduit les acteurs de ce colloque à inviter dans la discussion deux grands penseurs de la question urbaine et du paysage. Gilles Clément et Thierry Paquot sont venus animer deux jours insérés dans le « mois

de l'architecture » 2022 autour de « la ville conviviale ».

De leur conversation entre « le jardinier et le philosophe » et de la conférence de Thierry Paquot sur « Ivan Illich, pour habiter la terre » nous retenons l'importance de l'échange, l'indispensable réflexivité et la nécessité absolue de l'implication. La ville conviviale est nécessairement le fruit d'une construction collective qui préserve son humanité et dans laquelle chacun, individus et professionnels, s'investit.

Ce prolongement théorique de nos réflexions ne fait que renforcer la conviction profonde qui nous anime et les principes qui ont été posés par les acteurs du colloque initial.

*TERRITOIRES
ET VILLES* **PAU**
DE DEMAIN 22 > 23 / SEPT / 2022

LA VILLE
CONVIVIALE



9H Accueil des participants

9H30 Mot d'accueil

Didier Rey Maire de Lacq et les représentants des architectes
– Pôle de Pau et le Pavillon de l'architecture, l'Ordre et le Syndicat des géomètres - expert, la Fédération Française du Paysage Nouvelle -Aquitaine

9H45 Présentation du Workshop

« Faire projet ensemble »

CAUE 64, retour en image sur l'atelier de co-création et d'idéation entre architectes, géomètres et paysagistes organisé le 11 juin 2021

MODÉRATEUR : FRÉDÉRIC TESSON. PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS EN GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT À L'UPPA, LABORATOIRE TREE (TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES). UMR 6031(UPPA/CNRS)

10H Atelier 1 : Urbanisation en périphérie d'une petite agglomération

- Introduction par Claude Aussant, maire d'Arudy
- Véronique Mabrut, agence de l'eau Adour Garonne Directrice, Directrice de la délégation Adour et Côtiers .
- Clément Crozet, écologue, cofondateur de l'alliance Santé Planétaire, associé Agence Architecte Santé
- Laurent Gaubert, géomètre expert Premier plan
- Stéphane Hirschberger, architecte DPLG, urbaniste, paysagiste concepteur, enseignant à l'ensapBx et à Sciences Po Bordeaux

DISCUSSION

11H

Pause café

Atelier 2 : Dans nos centres bourgs quel cadre de vie pour demain?

- Introduction par Dominique Idiart, maire de Saint-Pée-Sur- Nivelle
- Anaud Portier, directeur EPFL Pays-Basque
- Jean-Yves Puyo, Urbaniste qualifié OPQU – Architecte DPLG Enseignant et formateur en urbanisme et quartiers durables
- Antton I ratche t, géomètre expert
- Raphael Fourquemin, architecte DPLG, urbaniste. Cofondateur de IDRE Interprofessionnelle de la Déconstruction et du Ré-Emploi

DISCUSSION

12H30

Pause déjeuner

14H

Présentation de nos partenaires EDF et GRDF

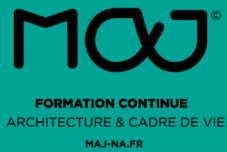
14H30

Atelier 3 : Restaurer et valoriser la nature en ville

- Introduction par Bruno Bourdaa, maire de Nay
- Delphine Lasserre, paysagiste conceptrice en libéral depuis 2008
- Jean-Luc Aschard, adjoint au maire en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, des mobilités et du littoral de Capbreton
- Pierre Roca d'Huyteza, architecte DPLG, urbaniste, paysagiste concepteur, enseignant à Sciences Po Toulouse

DISCUSSION

CONCLUSION FRÉDÉRIC TESSON



auteurs :

mise en pages : work in process, Pau

impression : imprimerie Martin, Lons

papier : Nautilus classic FSC recyclé 100%,
intérieur 90 g/m², couverture 250 g/m²

